

Formation développée par Tek4life

Alors que les risques bioclimatiques mettent en tension les organisations, la capacité à **rendre compte** des performances environnementales et sociales devient stratégique. Au-delà de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), il s'agit de **faire de la protection des équilibres écosystémiques, une condition de toute activité, de toute entreprise.**

Concevoir une comptabilité? socio-environnementale – qui n'est pas seulement focalisée sur le maintien du capital financier – implique de **déterminer ce qui compte, ce que l'on veut conserver et comment.** Emergent ainsi les notions de capital naturel, de biodiversité, de résilience, de liens sociaux... Les défis sont nombreux pour **traduire en langage comptable les valeurs à conserver** dans un bilan où les capitaux ne sont pas substituables. La comptabilité est invitée à évoluer pour attester que les entreprises sont viables (et non plus seulement solvables). Il s'agit de limiter les risques et d'orienter les investissements vers de nouvelles chaînes de valeur, compatibles avec l'entretien des biens communs.

Formation

<p>2 jours - 14h00</p> <p>Modalités : Présentiel à Paris Horaires : 9h00 – 18h00 Sessions : 7 et 8 novembre 2024 – Places disponibles</p> <hr/> <p>2400 €HT</p>	<p>Pour qui ?</p> <p>Professionnels de la RSE, des chaînes d'approvisionnement, du contrôle de gestion, de la finance, de l'audit, du conseil, de la comptabilité, de l'assurance, de l'actuariat...</p>	<p>Quelle pédagogie ?</p> <p>Des intervenants multiples et experts pour des apports pointus Des études de cas génériques ou pratiques La constitution d'une boîte à outils pour amorcer une expérimentation de comptabilité écologique</p>	<p>Les pré-requis</p> <p>Il est préférable de connaître les fondamentaux de la RSE, mais ne nécessite pas de prérequis particulier en comptabilité. Elle peut convenir pour des non-comptables.</p>
---	---	---	--

Formation développée par Tek4life



OBJECTIFS

- Saisir les nouveaux enjeux des cadres réglementaires (SFDR, CSRD, Taxonomie...) et leurs implications pour l'évolution des obligations de reporting extra-financier
- Découvrir les outils de mesure permettant de quantifier les impacts environnementaux en unités physiques (tonne, m³, km²,...) et les outils économiques de valorisation pouvant éclairer la prise de décision
- Explorer la diversité des méthodes de comptabilités socio-environnementales

PROGRAMME

SAISIR NOTRE SITUATION : SE RENDRE COMPTE DE NOS

DEPENDANCES, RE-SITUER L'ORGANISATION DANS SES RESPONSABILITES ET DANS LE NOUVEAU CADRE REGLEMENTAIRE, MESURER SES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX;

- Adopter un nouveau régime de soutenabilité face au système vivant en danger : changer les cadres de mesure d'impact et des outils de gestion socio-écologiques?
- Comprendre comment mesurer : les logiques et les outils pour évaluer le bon fonctionnement des écosystèmes;
- Appréhender les évolutions législatives et réglementaires qui poussent à muter vers des outils de gestion visant la soutenabilité
- Construire son intention : que veut-on compter? pour quoi, pour qui?
- Construire sa mesure : périmètre, accès aux données, traçabilité, choix des modèles, architecture du système d'information

Conférences et ateliers de mise en pratique avec [Florent Courau](#) (TEK4life), [Valérie Brunel](#) (Kairos), [Nicolas Antheaume](#) (Professeur de comptabilité Université de Nantes), [Antoine Vallier](#) (expert Biodiversité), [Louis Dupuy](#) (APESA), [Laure Gaschignard](#) (Cap2Act)

PRENDRE EN COMPTE ET TENIR COMPTE : INTEGRER LES METRIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS LES MODELES D'AFFAIRES ET DANS LA CONDUITE DE L'ORGANISATION, RENDRE COMPTE AUX PARTIES PRENANTES.

- Repenser son business model à partir de son impact
- Découvrir les différentes comptabilités intégrées et comprendre les différentes manières d'intégrer la mesure de l'extra-financier
- Prendre en compte et tenir compte : intégrer les métriques environnementales dans les modèles d'affaires et dans la conduite de l'organisation, rendre compte aux parties prenantes
- S'enrichir des retours d'expériences d'entreprises pionnières dans la mise en œuvre de différentes comptabilités écologiques
- Construire une expérimentation ad hoc sur un cas d'entreprise
- Appréhender les progiciels pouvant aider à la mesure et au reporting

Conférences et ateliers de mise en pratique avec [Nicolas Antheaume](#) (Professeur de comptabilité Université de Nantes), [Antoine Vallier](#) (expert Biodiversité), [Louis Dupuy](#) (APESA), [Emmanuel Flattet](#) (Figures), [Jean-Guillaume Peladan](#) (Sycomore)

INFO TARIFS

Le tarif de la formation s'élève à 2 400 € HT.

En présentiel, les déjeuners sont offerts.

Une réduction de 50% est appliquée sur le prix de la formation dès le second participant pour une même session issu de la même société.

Vous pouvez bénéficier de tarifs réduits si vous êtes dans les cas suivants :

- Vous êtes indépendant.e : 1200€ HT
- Vous êtes salarié.e d'une entreprise de taille moyenne (<250 salariés) : 1800€ HT